

## CONSORTIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'AFRIQUE DU NORD, Casablanca nègoce d'engrais et produits chimiques

Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord  
(*La Journée industrielle*, 20 novembre 1918)

Une société anonyme vient d'être formée sous cette dénomination, ayant pour objet l'industrie, le commerce, la représentation et la vente à la commission de tous produits : l'obtention de truies concessions, mines, carrières, forêts, pêcheries, domaines agricoles, etc., et, éventuellement leur exploitation ou leur aménagement : la participation des ttes op's se rapportant indirectement ou directement à l'objet.

Le siège social, qui était d'abord à Paris, rue de Miromesnil, 16, a été transféré depuis rue de Châteaudun, 58.

Le capital est d'un million de francs en actions de 500 fr. Il a été créé, de plus, 2.000 parts bénéficiaires.

Les administrateurs sont M. Donat Agache, industriel, à Paris, boulevard Haussmann, 117, administrateur délégué des Éts Kuhlmann ; Jean Coignet, pdt de la chambre de commerce de Lyon à Lyon, quai des Brotteaux, 12 ; Maurice Descamps, industriel, à Paris, bd Haussmann, 117 ; Paul Heurteau, directeur commercial à Paris, bd Montmartre, 3 ; Émile Lambert, industriel, à Paris, avenue de Messine, 17, de la maison Lambert, Rivière et Cie ; et Jean Mital, industriel, à Antibes, route du Cap.

---

ANNONCES LÉGALES  
CONSTITUTIONS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 28 novembre 1918)

Consortium industriel commercial de l'Afrique du Nord. — Cap. 1.000.000 fr., en 2.000 act. de 500 fr. Il a été créé 2.000 parts bénéficiaires. Siège à Paris, 58, rue de Châteaudun. Conseil : MM. Lambert et Agache. Statuts chez M<sup>e</sup> Aubron, Paris. — *Affiches Parisiennes*, 19 nov.

---

Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord  
(*La Journée industrielle*, 19 septembre 1919)

Les actionnaires de cette société se sont réunis le 16 septembre en assemblée générale extraordinaire. À l'unanimité, il a été décidé que le capital social actuellement fixé à un million de francs, sera porté à deux millions de francs, par la création, sans appel au public ni aux banques, de deux mille actions de 500 fr.

---

« Comptoir lorrain du Maroc »  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir\\_lorrain\\_Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_lorrain_Maroc.pdf)

TITRE II  
Apports. — Fonds social. — Actions. — Versements.

13° Lotissement Cicafric.

Un terrain à bâtir avec quatre villas jumelles sis à Casablanca, boulevard Saint-Aulaire, quartier des Roches-Noires, d'une contenance approximative de huit mille neuf cent quatre-vingt-neuf mètres carrés (8.989 mq.), ayant fait l'objet d'une demande d'inscription vente sur le titre foncier n° 928 propriété dite « terrain Cicafric ». en date du vingt-deux juillet mil neuf cent vingt (22 juillet 1920).

Propriété. — Ce terrain appartient aux apporteurs comme ayant été acquis par messieurs Gaston Schvaab et André Blum pour le compte commun de la société anonyme dite « Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord », en vertu d'un acte sous seings privés, en date, à Casablanca, du douze mai mil neuf cent vingt, enregistré à Casablanca le six août mil neuf cent vingt, folio 84, case 404.

(BALO, 11 août 1930)

---

AEC 1922/439 — Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord, 58, rue de Châteaudun, PARIS (9<sup>e</sup>)

Capital. — Sté an., f. en octobre 1918, 2 millions de fr. en 1.000 act. ent. lib.

Objet. — Import., export., commission.

Exp. — Produits chimiques industriels et agricoles (engrais chimiques), matières colorantes et tannantes, huiles, graisses et huiles lubrifiantes, parfumerie.

Imp. — Os, laine, effilochés.

Maison (Direction générale) à Casablanca.

Conseil. — MM. D[onat] Agache [Kuhlmann], présid. ; J. Coignet [Prod. chim. Coignet], v.-présid. ; M. Descamps, admin. dél. ; Ch. Gutzeit, É[mile] Lambert [Soc. commerciale Lambert-Rivièr...], J[ean] Mital [Antibes], F. Ledoux, P. Herteman, G [eorges] Hailaust.

---

CONSORTIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'AFRIQUE DU NORD

S.A. frse au capital de 2 MF.

Siège social : PARIS, 58, rue de Châteaudun.

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 518)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.

LAMBERT (Émile), 16, rue de Miromesnil, Paris ; président ;

COIGNET (Jean), 23, av. de Messine, Paris ; v.-pdt ;

DESCAMPS (Maurice), 131, Grand-Rue, Boulogne ; adm. délégué ;

BERR (Eugène), 117, bd Haussmann, Paris ;

CHASTEL (Louis), 174, av. de Saxe, Lyon ;

DESCAMPS (Emmanuel), 314, r. Solféino, Lille ;

GUTZEIT (Carl Binj.), 36, r. du Bocage, Nantes ;

HAILAUST (Georges), 2, place Molinet, Nantes ;

LEDOUX (Frédéric), 16, r. Guynemer, Paris ;

MITAL (Jospeh), 178, r. de Courcelles, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MANCEAU (Louis), Paris ;  
BERTHON (Henri), Paris.

Société fondée en octobre 1918 p. une durée de 99 ans.

Objet. — Ttes ops...

Capital social. — 2 MF, en 4.000 act. de 500 fr.

Parts bénéficiaires. — 2.000.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux actions. ; sur le surplus : 25 % aux porteurs de parts bénéficiaires ; le solde : 15 % au conseil ; 85 % aux actions.

---

Consortium industriel et commercial de l'Afrique du Nord

*(La Journée industrielle, 2 février 1924)*

Le capital a été ramené de 2 à 1 million par la réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs.

---

*Annuaire industriel, 1925 :*

CONSORTIUM INDUSTRIEL et COMMERCIAL de l'AFRIQUE du NORD, 58, r. de Châteaudun, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Trud. 54-49. Ad. t. Cicafic-Paris, Cicafic-Casablanca (Maroc). Soc. an. au cap. de 2.000.000 de fr.

Importation. Exportation. Achats, Ventes, commission. (587-1-30935).

---

CONSORTIUM INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE L'AFRIQUE DU NORD

S.A. frse au capital de 1,5 MF.

Siège social : PARIS, 58, rue de Châteaudun.

Registre du commerce : Seine, n° 74-559

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 489)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.

LAMBERT (Émile), 16, rue de Miromesnil, Paris ; président ;

COIGNET (Jean), 23, av. de Messine, Paris ; v.-pdt ;

BERR (Eugène), 117, bd Haussmann, Paris ;

CHASTEL (Louis), 174, av. de Saxe, Lyon ;

AGACHE (Daniel), 38, bd Maillot, Neuilly-sur-Seine ;

LEDOUX (Frédéric), 16, r. Guynemer, Paris ;

MITAL (Jospeh), 178, r. de Courcelles, Paris ;

LIGER (René), 23, r. Franklin, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SCHNEIDER (Jules), 19, bd Henri-IV, Paris ;

BERTHON (Henri), 22, av. Maurice, Gagny.

Capital social. — 1,5 MF, en 6.000 act. de 250 fr.

---

Publicité  
(*La Terre marocaine*, 15 novembre 1928)

ON TROUVE CHEZ  
**CICAFRIC**  
27, Rue Bugeaud  
CASABLANCA  
Tél. 8.22

LE →  
**SUPERPOTASSIQUE**

ENGRAIS CHIMIQUE

Acide Phosphorique : 12 p. 100 --- Potasse : 12 p. 100  
Chaux : 6 à 10 p. 100

De 400 à 800 kilos à l'hectare  
Le répandre le plus tôt possible avant les semaines

CICAFRIC  
27, rue Bugeaud, Casablanca.  
LE SUPERPOTASSIQUE  
Acide phosphorique 12 %, Potasse 12 %, chaux 6 à 10 %

de 400 à 800 kg à l'hectare  
Le répandre le plus tôt possible avant les semaines

Absorption très probable par la Compagnie des superphosphates et produits chimiques du Maroc :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Kuhlmann-Maroc.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Kuhlmann-Maroc.pdf)